



Pour une demande d aménagement de peine

Par **mimi14140**, le **02/03/2015 à 11:42**

Bonjour je suis nouvelle sur le forum j'ai une question à vous poser si vous pouvez m'aider cela serait sympathique de votre part j'ai mon ami qui est passé jeudi au tribunal pour ne pas avoir effectué à temps ses heures de TIG dont 180 heures le juge lui a mis 2 mois ferme et il est possible de faire appel à un avocat pour une demande de bracelet électronique pour éviter qu'il fasse ses 2 mois en prison ? merci de m'aider j'ai besoin de votre aide

Par **aguesseau**, le **24/04/2015 à 14:45**

Bonjour, le fait que votre ami n'ait pas fait ses TIG, ne va pas inciter le JAP à lui accorder facilement le placement sous surveillance électronique.